L'Intersyndicale des orthophonistes appelle l'ensemble de la profession à maintenir la **mobilisation et à faire grève**
le jeudi 4 février
prochain face au mépris du gouvernement et aux promesses non tenues.

La directrice adjointe de cabinet de la ministre de la Fonction publique etÂ la conseillère de la ministre de la Santé ont souhaité rencontrerÂ l'intersyndicale le 28 janvier. Nous avons enfin été informés de l'arbitrage positif du gouvernement, au sujet de la feuille de route présentée par les deux ministères en réunion interministérielle fin 2015.

L'assurance nous avait été donnée, en décembre, que les 3 axes précédemment évoqués (mesures incitatives ; statut de fonctionnaire à temps partiel et exercice mixte ; grille des métiers de rééducation), seraient traités conjointement. Or ces 3 points nous sont maintenant proposés dans un calendrier échelonné, où les grilles indiciaires ne seraient examinées qu'en dernier !

Nous ne pouvons accepter que ce point central de notre revendication soit relégué en fin de parcours ! Il constitue le cœur du problème d'attractivité de notre exercice en milieu hospitalier. La désertification qui en découle compromet gravement l'accès aux soins des patients et nuit à la formation clinique et théorique des étudiants en orthophonie.

C'est pourquoi nous demandons instamment son traitement prioritaire, préalable à toute autre discussion.

Dans ce contexte, **l'intersyndicale des orthophonistes et les étudiants confirment donc leur appel à une journée de débrayages et de rassemblements dans toutes les régions le jeudi 4 février, et invitent en outre tous les professionnels et étudiants à se mobiliser !**

Cliquez sur l'image ci-dessous pour lire le communiqué de presse de l'intersyndicale **du 2 février 2016Â intitulé : "Toute l'orthophonie mobilisée le 4 février : Oui à une ouverture de discussion, Non au calendrier proposé"**